

FONDATION PIERRE ET NOUKY BATAILLARD

CONCOURS LITTERAIRE 2016/2017

La Fondation Pierre et Nouky Bataillard, qui a pour double but de protéger la nature et de soutenir la création artistique, organise un concours littéraire en 2016/2017.

Il s'agit d'un concours de nouvelles sur le thème de la nature. Pour y participer, il faut vivre en Suisse, écrire en français et avoir déjà publié.

Le concours est doté de prix d'un montant total de CHF 10'000.-. Les dix meilleures nouvelles seront publiées en automne 2017 par les Editions L'Age d'Homme.

REGLEMENT

Conditions générales de participation

1. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.
2. Elle est gratuite.
3. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.

Participant-e-s

4. Les auteurs vivant en Suisse, écrivant en français et ayant déjà publié un texte littéraire (à compte d'éditeur, dans une revue, un ouvrage collectif ou monographique) peuvent participer au concours.
5. Il n'y a pas de limite d'âge.
6. Chaque participant/e ne peut concourir qu'avec une seule nouvelle.
7. Les proches des membres du jury et de la Fondation Bataillard (parents, enfants, fratrie, conjoint) ne sont pas autorisés à participer.

Texte, nouvelle

8. La nouvelle soumise doit être inédite et avoir été rédigée en français.
9. Son thème doit avoir un lien avec la nature (environnement, faune, flore, etc.). La nature peut constituer le sujet, le décor, l'enjeu, etc.
10. Elle doit compter entre 10'000 et 15'000 signes espaces comprises.
11. Elle sera présentée au format pdf, police Times New Roman corps 12, interligne 1,5, marge de 5 cm à gauche. Chaque page sera numérotée et annotée d'un pseudonyme, la sélection étant anonyme.
12. Le texte de la nouvelle sera complété par une fiche d'identification séparée (1 page maximum) sur laquelle seront portés les renseignements suivants : pseudonyme, nom et

prénom, date de naissance, adresse complète, téléphone fixe et portable, email, CV en 5 points ou lignes maximum, titre et éditeur du dernier texte publié.

13. Le texte et la fiche d'identification doivent être envoyés par courriel (en un seul message) à l'adresse concours@fondationbataillard.ch, mais seuls les manuscrits seront présentés au jury.

14. La date limite d'envoi est le **10 janvier 2017** à minuit.

Sélection

15. Les textes seront appréciés par un jury composé de :

- Nouky Bataillard, vice-présidente de la Fondation Pierre et Nouky Bataillard, écrivain
- Christian Ciocca, producteur Radio Télévision Suisse RTS Espace 2
- Andonia Dimitrijevic, directrice des Editions l'Age d'Homme
- Françoise Fornerod, enseignante de littérature à l'Université de Lausanne, co-directrice de la revue Ecriture
- Barbara Fournier, responsable de la communication à la Haute école pédagogique Vaud.

16. La sélection est anonyme, le jury n'ayant pas accès à la fiche d'identification avant la fin des débats.

17. Le jury délibère à huis clos.

18. Il attribue en principe un premier prix de CHF 5'000.-, un deuxième prix de CHF 3'000.- et un troisième prix de CHF 2'000.-.

19. Outre les trois nouvelles primées, il en sélectionne en principe sept qui bénéficieront d'une publication.

20. Le jury se réserve le droit de répartir différemment les montants prévus ou de ne pas attribuer tout ou partie des prix en fonction des textes reçus.

Communication

21. La remise du ou des prix aura lieu le 18 mai 2017.

22. Le palmarès fera l'objet d'un communiqué de presse. Il figurera notamment sur le site internet de la Fondation Pierre et Nouky Bataillard.

Publication

23. Les dix nouvelles sélectionnées feront en principe l'objet d'une publication collective aux Editions l'Age d'Homme.

24. Les auteurs donnent par avance leur accord pour la publication et cèdent leurs droits pour la première édition de l'ouvrage issu du concours et mentionné à l'article 23.

25. La parution du livre est prévue début septembre 2017, de manière coordonnée avec la manifestation « Le Livre sur les quais » à Morges.